

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire.	
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	10	
<b>Votants</b>	15	
<b>Absents</b>	5	
<b>Exclus</b>	0	
<b>Date de convocation</b> 29 mars 2023	<b>Etaient présents :</b> Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER.	
<b>Date d'affichage</b> 29 mars 2023	<b>Etaient absents excusés :</b> Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Christophe DOUARD.	
<b>DEL 20230405-020</b>	<b>Procurations :</b> Isabelle VENDRASCO à Chantal MARCHAND, Philippe HELF à Damien MISSILLIER, Murielle NAGEL à Cédric VERNEY, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD à Gil BENICHOU,	
<b>OBJET :</b>		
<b>Convention Conseil départemental Haute-Savoie – RD 3</b>	<i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire, rappelle à l'Assemblée que la commune a déposé un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour réaliser un aménagement pérenne de type chicane devant l'école, afin de réduire la vitesse des véhicules au droit de l'établissement.

Ce dossier a été examiné favorablement par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et une subvention d'un montant de 11 768 € a d'ores et déjà été versée à la commune.

Il appartient au conseil d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité :**

- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie et d'entretien relative à l'aménagement d'une chicane devant l'école primaire sur la RD 3.

Le Secrétaire de séance,

**Cécile FANTINI**



Le Maire-Adjoint,

**Chantal MARCHAND**

